**Restitution collective des résultats d’une campagne**

**de bio métrologie à l’employeur**

**Objectif :** Aider le médecin du travail pour la mise en œuvre de l’application de l’article R.4412-51 du code du travail.

**Cible** : les médecins du travail

**Rappel :**

**Art. R. 4412-51 du Code du Travail :**

*Le médecin du travail prescrit les examens médicaux nécessaires à la surveillance biologique des expositions aux agents chimiques. Le travailleur est informé par le médecin des résultats de ces examens et de leur interprétation.*

*Le médecin du travail informe l'employeur de l'interprétation anonyme et globale des résultats de cette surveillance biologique des expositions aux agents chimiques, en garantissant le respect du secret médical.*

**Méthodologie :**

1. **Concevoir la campagne** en intégrant dès le départ la phase de restitution
2. **Préparer un tableau de recueil** des éléments qui seront utiles

Exemple :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Noms des salariés | Zone de travail | Poste de travail | Date du prélèvement | Conditions du prélèvement | Affectation réelle le jour ou la semaine du prélèvement | Résultats |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

On peut ajouter d’autres colonnes de type âge, sexe, fumeur, heure du prélèvement… si ces données interférent avec l’interprétation des résultats.

1. **Réalisation de la campagne de prélèvement**
2. **Restitution**

* Lors d’un entretien avec l’employeur (ou en CSE)
* Présentation des résultats et remise du rapport écrit (qui tient souvent en une ou deux pages)
* Le rapport doit comporter à minima les éléments suivants :
  + Rappel de l’objectif de la campagne :
    - suivi individuel
    - contrôle suite à une campagne précédente
    - campagne suite à une modification d’organisation ou de process …
  + Rappel des normes en vigueur, de la VLB, de la réglementation applicable
  + Description de la méthodologie du prélèvement :
    - fin de poste
    - fin de semaine
    - autre
  + Dates de la campagne :
    - prélèvements se sont échelonnées du … au …
  + Nombre de prélèvements prescrits
  + Nombre de résultats reçus
* L’interprétation des résultats et les suites à donner :
  + Les résultats sont tous normaux :
    - rappeler la norme, les limites médicales à se référer à cette norme, le cas échéant des normes internationales si elles sont différentes et que cela sert le propos du médecin
    - programmer la prochaine campagne
  + Sinon :
    - déterminer la proportion des résultats anormaux,
    - classer les dépassements par fourchette si besoin.
    - analyser des postes ou de la zone où les résultats sont anormaux
    - proposer l’intervention de l’équipe pluri pour analyser les situations de travail où les résultats sont anormaux.
    - proposer éventuellement une campagne de métrologie d’ambiance pour confirmer et affiner les résultats de la bio métrologie.
    - accompagner l’employeur dans l’élaboration de mesures correctives : plan d’action avec échéance
    - programmer la campagne de contrôle après la mise en œuvre des mesures correctives